

HUMOUR/JEUX

redaction.union@sonapresse.com

Les mots fléchés de A.J.MOUGNENGUE N°7352

PERSPICACE	LIQUIDE NUTRITIF	ASTRE BRILLANT	ORNA	OXYGÉNÉS
PÉNALISE	TORTUEUSES	VERBALE	NOTE	
		MOUCHARD		
ARASER				DU PUNCH (DU)
DÉBUT			GRISON	
			SAVANT	
PRONOM	OISEAU		APRÈS LE DOCTEUR	
CRÉPITER	VEDETTE			LIEUX DE COMBAT
		ÉGOUTTOIR	SOUS SOL	
VOITURE			GREFFÉS	
INEPTIE				DÉFAUT
APRÈS BIS		FISSURE		
NUANÇA		BOITE À LÉGUME	POUDRE D'ÉCORCE	
	ÉCLOS	TRANSIT TEMPORAIRE	DUO ROMAIN	
	ÉTAT-MAJOR			
	ODORIFÉRANTES	TOTALE		

L'INSOLITE DU JOUR

La Suisse n'a pas droit à son Champagne

LE petit village suisse de Champagne n'a pas le droit d'utiliser l'appellation "commune de Champagne" pour ses vins, a décidé la justice suisse, donnant raison aux producteurs français de Champagne, a rapporté samedi dernier l'agence de presse ATS.

Après des années de combat pour défendre l'utilisation de son nom, la petite commune du canton de Vaud aux 28 hectares de vignes près du lac de Neuchâtel (ouest de la Suisse), avait obtenu le 13 janvier dernier du Conseil d'Etat (gouvernement) du canton, la création d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) baptisée "Commune de champagne".

Pour justifier sa décision, le Conseil d'Etat jugeait

qu'il n'y avait " pas de risque que le public croie qu'un vin blanc tranquille, vendu dans une bouteille vaudoise étiquetée "Commune de Champagne" et "Vin Suisse", puisse être un vin mousseux de la région viticole de Champagne (France) ".

Mais le puissant comité interprofessionnel des vins de Champagne, qui défend les producteurs français de Champagne (plus de 34 000 hectares de vignes), ne l'a pas entendu de cette oreille et a déposé un recours demandant l'annulation de cette nouvelle appellation, considérant qu'elle nuisait à ses intérêts.

Dans un arrêt du 1er avril rendu public par la presse locale et l'agence de presse suisse ATS, la cour constitutionnelle du canton de Vaud a donné raison aux Français, jugeant que la création de l'AOC par le gouvernement local était contraire aux accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne.

Solution de la grille N° 7351

V	P	D	R	A					
C	A	L	A	M	I	T	E	U	X
L	A	M	B	A	R	E	N	E	
P	O	M	P	E	R	C	I	E	
R	A	L	L	I	E	R	A	S	
P	I	S	E	S	U	I	T		
S	M	A	T	E	R	E	Z		
C	A	R	O	L	E	A	E		
T	O	U	T	B	I	E	N		
D	I	S	S	I	P	E	E	S	
O	I	S	E	A	N	S	E		
U	N	E	R	U	C	T	E	R	

GABONITUDES par LYBEK



Restez connectés partout avec la SpeedBox 4G+

- Jusqu'à **300** Mbps
- Batterie: **72H** d'autonomie
- Dual Band Wifi: 2,4Ghz et 5Ghz
- Connections simultanées: **32** appareils

Nouveau Moov Africa Gabon Telecom

Jusqu'à **160Go** à partir de **15 000** FCFA/mois